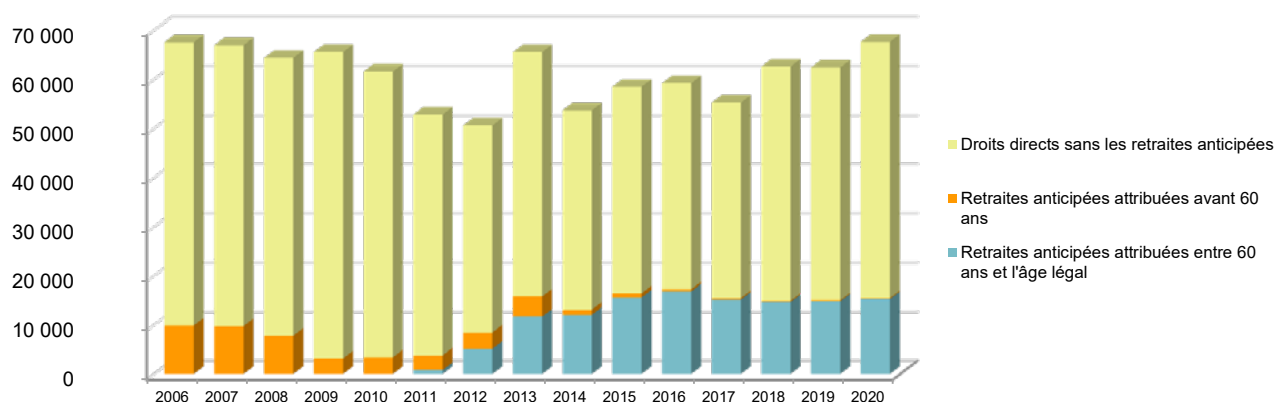


Retraités résidant en Carsat Rhône-Alpes

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	34 826	49 994	84 820
Droits directs (retraites personnelles)	32 739	34 874	67 613
Droits dérivés (retraites de réversion)	2 087	15 120	17 207
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	2 641	3 754	6 395

Évolution des attributions de droits directs et retraites anticipées depuis 2006



Retraites anticipées et mesures dérogatoires	11 740	4 454	16 194
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,3 ans	62,9 ans	62,6 ans
Droits dérivés	77,3 ans	75,0 ans	75,3 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Pensions à taux réduit	13,7 %	12,0 %	15,3 %
Retraités bénéficiant d'une surcote	15,3 %	16,7 %	16,0 %

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	595 648	731 991	1 327 639
Retraités percevant un droit direct seul	577 826	524 676	1 102 502
Retraités percevant un droit dérivé seul	1 992	26 411	28 403
Retraités percevant les deux à la fois	15 830	180 904	196 734
Minimum vieillesse ⁽³⁾	3,2 %	2,9 %	3,0 %
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	134 367	49 436	183 803
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,4 ans	75,2 ans	74,4 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	945 €	708 €	814 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	17,2 %	45,9 %	32,8 %

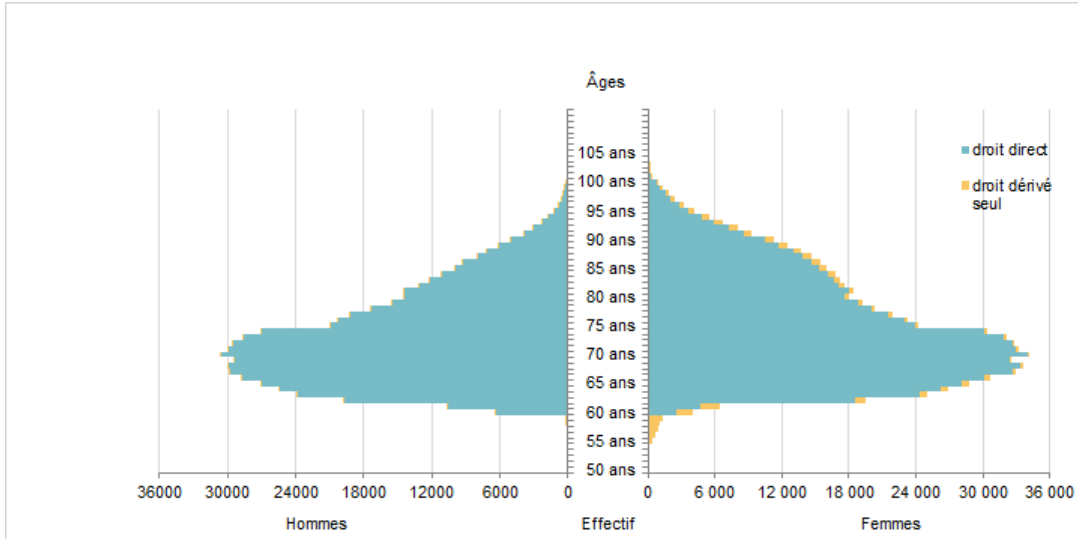
¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

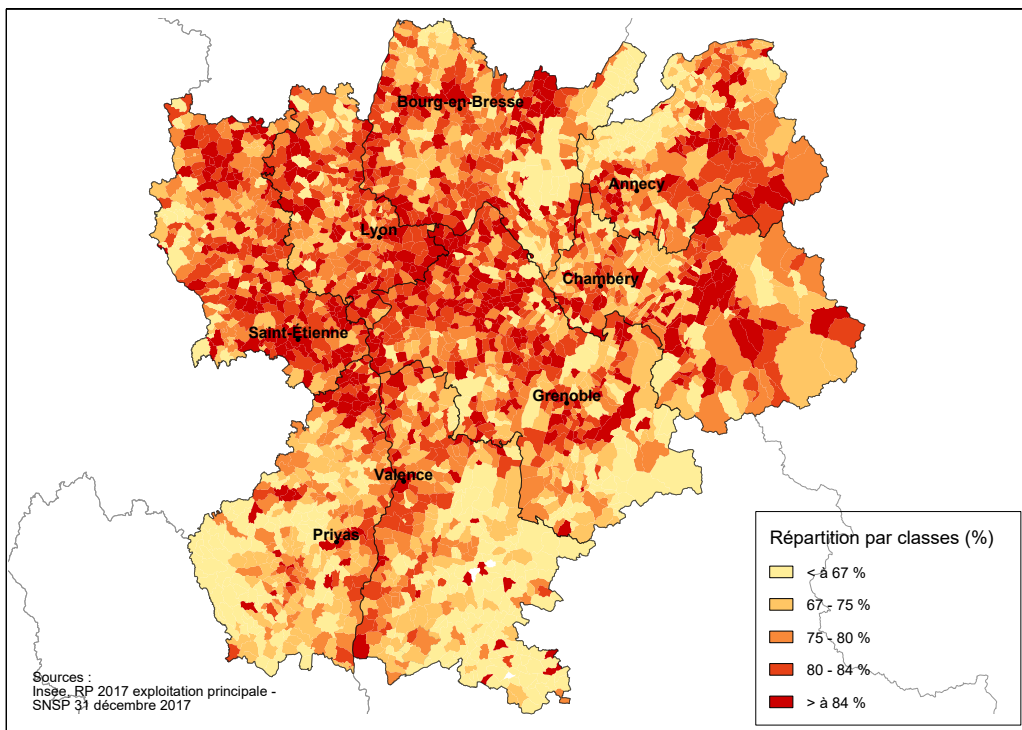
³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Pyramide des âges des résidents



Retraités du régime général par rapport à la population des 60 ans et plus par commune dans la Carsat Rhône-Alpes



Prestataires payés par la Carsat Rhône-Alpes

Répartition par département de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
01 - Ain	52 993	61 830	114 823
07 - Ardèche	33 749	40 962	74 711
26 - Drôme	47 454	58 928	106 382
38 - Isère	113 250	131 785	245 035
42 - Loire	77 911	98 643	176 554
69 - Rhône	141 183	180 515	321 698
73 - Savoie	41 201	48 292	89 493
74 - Haute-Savoie	61 737	73 669	135 406
Total Carsat Rhône-Alpes	569 478	694 624	1 264 102
Total hors Carsat Rhône-Alpes	90 197	96 828	187 025
Ensemble des prestataires	659 675	791 452	1 451 127

Sources : Cnav - SNSP, SNSP-TI et Maori, Insee
 Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général
 y compris les anciens travailleurs indépendants.
 Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique
 "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur lassuranceretraite.fr,
statistiques-recherches.cnav.fr et [Twitter](https://twitter.com).